



A Caen, le 22 novembre 2024

Communiqué

CP de CAEN

La CGT pénitentiaire du CP de Caen avait demandé audience à M. Golob. Nous avons été reçus vendredi 22 novembre 2024. Voici le compte rendu de cette audience :

Pour le service de nuit :

La CGT a commencé par la nouvelle organisation du service de nuit, qui a changé du jour au lendemain passant de 4 factions aux miradors à 6 factions, afin de faire baisser à 2 h le temps au mirador.

Nous avons mis en avant les textes pour le service de nuit qui dit pour la réglementation : "*Ne pas imposer plus de Trois heures de garde consécutives.*", effectivement il y a une recommandation, mais ce n'est qu'une recommandation : "*Toutes les fois que cela est possible, limitation à Deux heures de garde consécutives.*"

La CGT a souhaité que ce soit les agents qui décident dans ce contexte et en tant que surveillant acteur.

M. Golob nous a répondu que c'était un ordre de la DI, qu'il y avait toujours un bon et un mauvais tour, que cette organisation aurait du être mise en place en juin dernier dans la suite de la charte des temps et que les OS représentatives avaient validé cette organisation depuis un certain temps.

La CGT pense que l'ancienne organisation était très bien et moins fatigante que la nouvelle et qu'elle respectait la réglementation.

M. Golob nous dit que pour revenir en arrière il faudrait interpellé la DI au risque que celle-ci ne réitère l'arrêt de la porte dormante et le PCI dormant .

Pour le planning 2025 :

Nous avons interpellé sur la fatigue des agents dû au planning et les nuits devenant plus difficile. Nous avons aussi fait part de l'iniquité des différents plannings les postés faisant près de 1760 h l'année en moyenne contre 1600 pour les 13 h et les postés travaillent 37 jours de plus avec en plus 4 rythmes de travail différents.

Le manque d'effectif, plus les plannings, plus l'organisation du service de nuit cause problème au sein des postés, et cela démotive à continuer à se positionner sur les rappels.

La CGT demande qu'en 2025 soit fait un nouveau groupe de travail pour envisager toute possibilité de changement de service et que déjà en 2023, les agents auraient dû avoir le choix sur les deux possibilités de départ .

Centre Pénitentiaire De Caen
Section CGT
35 rue du Général moulin
14000 Caen
Tél. : 02 31 26 42 00

M. Golob nous dit qu'il faudra voir avec son successeur pour demander des changements. Ce sera donc que fin 2026. Aussi rajoutant qu'il est prévu qu'une note de service soit écrite pour faire en sorte que les agents puissent faire leur planning avec un référent par équipe, mais il n'a pas toutes les données à ce jour.

Pour les effectifs :

Nous avons dit notre inquiétude par rapport aux effectifs du personnel qui ne va pas s'améliorer.

M. Golob nous a confirmé qu'il manquait 18 agents hors mise à dispo et disponibilité et que 5 agents allés partir en retraite dans les prochains mois. Aussi on ne nous donne pas de stagiaire dans la mesure ou les postes ouverts sont toujours pris et que nous ne sommes pas un établissement qui peut recevoir des contractuels, et donc la seule solution soit qu'on nous ouvre des postes en cap de mobilité. De plus nous sommes à 86 % de postes occupés, alors que la DAP fait en sorte que tous les établissements soient à 90 %.

Mais voilà seulement 2 postes ouverts pour une affectation en avril.

La CGT a informé que nous avons été reçus dernièrement par un député afin de l'alerter sur ce problème et demander aussi son aide pour faire la demande de personnels de surveillance au niveau du ministère de la justice, car la CGT utilisera toujours tous les leviers possibles pour obtenir du personnel.

Divers :

Nous avons parlé du « flicage » à la caméra, car nous avons trouvé cela très moyen.

M. Golob nous a dit : « je ne sanctionnerai jamais un agent sur image »

Nous avons rappelé que la CGT était un bureau et que tout ce qui se faisait était fait par le bureau et non par une seule personne.

Aussi, que la CGT continuera à dénoncer, proposer même si nous ne sommes pas élus en CSA.

Pour les envois en masse par mail, nous envoyons maintenant en copie cachées à chacun.

Nous avons souhaité parler du reproche qui nous avait été fait sur le fait que seuls les agents qui en font la demande peuvent recevoir les mails des syndicats auxquels ils n'appartiennent pas, et nous avons dit qu'on ne pouvait nous reprocher cela à nous, si cela n'était pas fait aux autres, car toutes et tous, recevons des mails de divers syndicats sans en avoir fait la demande.

La CGT continuera à actionner tous les leviers afin d'améliorer le quotidien de toutes et tous.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour faire avancer les choses.

Le Bureau Local CGT CP Caen

Centre Pénitentiaire De Caen
Section CGT
35 rue du Général moulin
14000 Caen
Tél. : 02 31 26 42 00